



LE TRAIT D'UNION De Saint-Piat et ses Hameaux



Saint - Piat

N° 69 - juillet 2010
Bulletin Communal d'Information

Les comptes rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie

La Mairie sera fermée du 23 au 28 août 2010



A un hiver long et glacé a succédé un printemps froid et pluvieux avec quelques journées trop chaudes.

Ce n'est pas très bon pour les douleurs et le moral mais consolons-nous dans le Var, les habitants ont vécu le pire.

Enrico Macias chantait « les gens du Nord ont dans le cœur le soleil qu'ils n'ont pas dehors »... je souhaiterais qu'on puisse adapter cette chanson et chanter « les gens du Centre ont le civisme comme nulle part ailleurs »...

En effet avec toutes ces perturbations climatiques il nous faut être vigilant pour les autres et pour nous-mêmes.

Elaguer les arbres montés trop hauts, couper ceux qui sont fragilisés, déneiger devant sa porte, ne pas brûler en dehors des périodes, ne pas utiliser d'engins bruyants n'importe quand, ne pas stationner sur les trottoirs, éduquer son animal domestique... Bref, faire ce qui devrait être naturel.

Les relations entre voisins et les autres n'en seront que plus faciles, sans compter la convivialité et l'intérêt commun.

Nous vivons dans un village, ne l'oublions pas et c'est une chance.

Michèle Martin



Beffroi

Le 4 avril dernier en présence de Monsieur Frédéric Cheylan sous-Préfet, Monsieur Jacquemet de la Fondation du Patrimoine, Monsieur Will, vice-président de l'association de la Valorisation du Patrimoine de Saint-Piat et de ses hameaux et du Père Monestime s'est déroulé l'inauguration du beffroi de l'église.

Dans son discours, Madame le Maire a souligné que c'est l'association de toutes les bonnes volontés qui a permis d'arriver à ce résultat.

L'Etat par Monsieur le Préfet qui nous a accordé une subvention conséquente, la Fondation du Patrimoine et les donateurs anonymes qui ont participé à la souscription et la volonté des membres de l'association pour la Valorisation du Patrimoine, le reste à charge pour la commune étant supportable.

Les Saint-Piatais présents ont pu monter au beffroi pour constater les travaux effectués.

La cloche est bel et bien revenue pour Pâques...

Extraits des remerciements exprimés en fin de messe dans l'église de Saint Piat le jour de Pâques 2010 :

« Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

La communauté chrétienne tient à vous remercier pour ce beau cadeau de Pâques : la restauration du beffroi de notre église,

Merci également aux membres de l'Association du Patrimoine qui ont mis leurs talents au service de ce sauvetage et à tous ceux qui ont contribué financièrement à la réussite de ce projet.

La cloche de notre église de Saint Piat va recommencer à rythmer la vie de notre village, elle appelle à la prière et invite les habitants à partager joies et peines. »

Mme Chardon



Le 5 avril dernier, pour la deuxième année, la municipalité a organisé la chasse aux œufs qui s'est déroulée le lundi de Pâques. Deux lieux de recherche, le Jardin d'Illschwang pour les plus petits et l'Arborétum pour les plus grands... RENDEZ-VOUS l'année prochaine.



Mme Germaine VANDENABELLE née ARFEL le 25 avril 1910

Le samedi 24 avril 2010, Madame le Maire et les conseillers municipaux, sont allés rendre hommage à Madame Germaine VANDENABEELE, qui fêtait ses 100 ans entourée de toute sa famille

Michèle Martin a salué le courage, le dynamisme de Madame Germaine VANDENABEELE par ces quelques mots.

« Je souhaiterais d'abord que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui ne peuvent être présents aujourd'hui et qui l'auraient souhaité.

Je voudrais saluer également le dévouement de l'équipe de SIAD, de Georges son fils qui avec sa famille entoure et laisse seule le moins longtemps possible Mme VANDENABEELE.

Autrefois les centenaires faisaient figure d'oracle avec leur siècle d'histoire sur les épaules, on les auscultait à la recherche du secret de la longévité, ils n'étaient qu'une centaine en 1900, quelques 3760 en 1990 et plus de 20 000 en France aujourd'hui. C'est dire, si les centenaires restent promis à un bel avenir.

Ce qui est certain avec vous Madame, c'est que vous aurez traversé les années avec un dynamisme, un entrain et une vivacité d'esprit qui forcent le respect.

Surtout je crois que la présence à vos côtés de votre famille a constitué pour vous le meilleur des élixirs de jeunesse. J'ai conscience de ce privilège à une époque où la solitude fait partie des pires maux qu'affrontent, hélas, beaucoup de nos concitoyens.

Tout au long de votre vie vous avez traversé bien des joies mais aussi beaucoup de peines.

Il me faudrait beaucoup de temps pour retracer votre vie dans toute sa richesse, j'en rappellerai brièvement quelques extraits :

Mariée le 15 février 1930 – Paris 13^{ème} – à M. Emile VANDENABEELE décédé le 5 octobre 1971. De cet union : 2 enfants : Georges et Robert (décédé), 4 petits enfants, 2 arrière petits enfants, 5 arrière-arrière petits enfants. Et puis ...

- Les 2 années d'hospitalisation après avoir été victime de brûlures graves provoquées par une lampe à essence à l'âge de 12 ans.
- La séparation pendant l'occupation d'avec votre mari travaillant en zone libre et de vos enfants accueillis à AYNAC dans le LOT. Famille d'accueil avec laquelle vous avez gardé des contacts jusqu'au décès du couple.
- Heureusement les retrouvailles en 1945 de toute votre famille.

Vous avez vécu de nombreux tournants de notre société.

- La libération de la femme,
- L'évolution de la cellule familiale
- Le progrès et ses avancées, comme ses limites

En vous saluant une nouvelle fois je terminerai par une citation de Jeanne Moreau « l'âge ne vous protège pas des dangers de l'amour mais l'amour dans une certaine mesure vous protège des dangers de l'âge ».

Les 5 générations réunies aujourd'hui en sont le témoignage ».

Témoignage d'une Saint-Piataise

(Propos recueillis par Anne-Marie Drouin-Hans)

Madame Chartier a bien voulu parler de son expérience de « lavandière » de Saint-Piat (bien qu'elle n'ait pas utilisé ce terme).



Au fur et à mesure que le linge était rincé, on le mettait à égoutter sur une barre de bois avançant au-dessus de l'eau et que l'on voit encore dans le lavoir en question.



Elle est sans doute la dernière personne à être allée, jusque dans les années 1990, au lavoir qui est derrière l'école, devant lequel passe maintenant le chemin de randonnée. Elle y est venue longtemps avec Madame Guérin, aujourd'hui décédée.

Le lavoir était en fait utilisé pour le rinçage seulement. Le lavage se faisait dans une lessiveuse à la maison, où le linge bouillait avec la lessive ou le savon.

C'est avec un peu de nostalgie qu'elle évoque cette période où le linge pouvait être rincé dans une eau beaucoup plus douce que les eaux calcaires qui alimentent nos maisons. L'eau était d'ailleurs tout à fait propre, dit-elle, c'était une eau courante. Il n'y avait pas besoin de produits assouplissants et c'était économique. D'ailleurs, ajoute-t-elle, la propreté de l'eau permettait autrefois de se baigner, et même d'apprendre à nager.

Le lavoir utilisé par Madame Chartier était un « lavoir-bateau », c'est-à-dire qu'il était doté d'un plancher flottant qui suivait le niveau de l'Eure. Il était bien sûr attaché aux parois du lavoir, mais d'une façon suffisamment souple pour permettre ce mouvement de montée et de descente naturelle. Malheureusement, des mauvais plaisants, ou des personnes inconscientes, s'amusaient parfois à sauter sur le plancher, et donc à l'abîmer. Il avait fallu que son mari le bloque avec une chaîne et un cadenas. Mais c'était contraignant, et un jour où Madame Chartier était seule, elle n'avait pas pu défaire le cadenas, et cet incident l'a décidée à se résoudre à prendre une machine à laver.

Le lavoir est maintenant doté d'un sol bétonné et le plancher a disparu. Mais d'autres visiteurs peuvent s'y attarder...

Le matériel utilisé comportait d'abord la brouette (celle de Madame Chartier avait une roue entourée d'un pneu, que lui avait installé son mari, afin que le transport soit plus facile, car tout ce linge mouillé était lourd !). Ensuite il fallait du savon de Marseille, pour la finition du lavage, et un battoir pour faciliter l'expulsion de la lessive et du savon. Enfin, un objet indispensable pour qu'on puisse se mettre à genoux sans trop se mouiller et sans se faire trop mal, un objet au nom poétique : le « carrosse », sorte de caisse de bois à trois côtés verticaux accrochés à un fond sur lequel on mettait un coussin (et autrefois, de la paille).



Celui de Mévoisins était doté d'un mécanisme fait de volants permettant de faire tourner les grosses tiges verticales qui commandaient la hauteur du plancher. On voit encore ce mécanisme à l'heure actuelle.





Il existait aussi un lavoir dans le quartier des Martels, ou Madame Chartier dit avoir vu, dans le passé, des femmes descendre de Chartainvilliers, par la « route des quatre chemins » (celle qui aboutit, sur la route de Jouy, au carrefour qui est à proximité des deux étangs) avec un cheval et une charrette chargée du linge. Ce lavoir avait l'avantage de ne pas être sur la rivière, mais sur une source, ce qui permettait que l'eau ne gèle pas aussi facilement lors des très grands froids.

Outre les deux lavoirs de Saint Piat évoqués ci-dessus et celui de Mévoisins (tous trois aux murs pleins, avec un parement de briques sur l'entourage de la porte et dans les angles des murs)...

...outre celui de Dionval... et celui de Changé (l'un et l'autre tout en briques, dans un même style de construction)...

...il y avait sur la rive gauche de l'Eure un autre lavoir collectif que l'on pouvait atteindre par la ruelle qui part de la rue de la République à côté de chez Monsieur Ducasse, aujourd'hui décédé. Il ne reste qu'une partie de ce lavoir, que l'on peut voir depuis le chemin longeant la rive droite.

On peut voir aussi son ancien accès si l'on s'engage dans la petite sente qui y conduisait.



Le moulin est lui aussi doté d'un lavoir, avec un toit dont le faîte est constitué de tuiles décoratives, et d'une très belle pente.

Il existait également des lavoirs individuels sur certaines propriétés. On en voit sur la rive gauche de l'Eure une petite construction qui ressemble à un ancien lavoir.



Ajoutons un lavoir individuel qui donnait sur le pré occupé maintenant par l'arboretum, ainsi qu'un petit lavoir donnant sur la Jardinette dans une propriété de la rue du Luxembourg (la partie de la Jardinette perpendiculaire à la rue).

D'ailleurs Madame Chartier se rappelle avoir entendu dire que parfois des gens allaient rincer le linge dans la partie de la Jardinette qui longe la rue du Luxembourg.



Tous ces lavoirs témoignent d'une vie bien différente de la vie actuelle, plus dure, où le temps passé à ces tâches matérielles était bien plus grand. Les lavoirs étaient utilisés par les femmes, mais les hommes y participaient plus ou moins directement, en fabriquant le matériel et en aidant au transport de la brouette quand elle était trop lourde.

L'association de la Valorisation du Patrimoine de Saint-Piat et de ses hameaux a présenté ce reportage lors de la journée de l'environnement organisée sur le centre de Changé par la Communauté de Communes le 29 mai dernier, sur le thème de l'Eau.

Commémoration du 8 mai 2010 – 65^{ème} anniversaire



Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République sur proposition de monsieur Hubert Falco, secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants souhaitaient que les maires remettent un diplôme d'honneur à ces membres combattants. c'est donc à l'occasion du 8 mai dernier que M. Robert Ducasse de Saint-Piat et à M. Alphonse Enaud de Grogneul ont reçu de Mme Michèle Martin ce diplôme ainsi que la médaille de Saint-Piat pour les remercier, mais aussi dans une démarche de mémoire collective afin que les nations construisent un monde de paix des droits de l'homme et de la solidarité économique sur lequel nous fondons tous l'espoir d'un avenir meilleur et fraternel pour les générations futures.

JUMELAGE : SAINT PIAT - ILLSCHWANG



L'association « les amis d'Illschwang » a reçu ses amis bavarois pendant 3 jours. 50 participants ont fait le voyage à l'Ascension, et ont participé activement à ce week-end sportif et culturel, qui a lieu tous les 2 ans depuis 24 ans.

Le match de football s'est joué à Maintenon avec une victoire de Saint-Piat : 4 à 2.

Samedi matin, ils ont principalement visité la tour Eiffel, le Trocadéro et le Champ de Mars.

Lors de la soirée officielle, le Burgmeister d'Illschwang, M. PICKEL Hans, a rappelé l'amitié sincère qui existe entre les 2 municipalités.

Cassandra Pickel, l'organisatrice allemande, a repris depuis 12 ans le flambeau du regretté Werner BAR, qui était l'instigateur de ce jumelage.

Mme Thomain, Présidente du Jumelage, M. Desprez, Conseiller Général, Mme Martin, Maire de Saint-Piat, ont félicité tous les participants pour avoir fait de ce week-end, un grand moment d'amitié.

Spectacle bavarois en tenue et animation Country, ont permis de passer un agréable moment lors de la soirée officielle.

Un banc en bois et fer forgé a été offert à la municipalité. Il sera installé au jardin d'Illschwang dans les prochains jours.

Rendez-vous a été pris pour 2012.

Françoise SIMONNET, Présidente « les amis d'Illschwang »



Le samedi 5 juin l'association des pêcheurs de Jouy, Saint-Prest, Saint-Piat a organisé à l'arboretum de Saint-Piat son traditionnel concours de pêche à la truite réservé aux enfants.

52 garçons et filles, accompagnés de nombreux parents, ont participé à cette compétition.

La chaleur de cet après-midi n'a pas incité les truites à mordre. Une douzaine d'entre-elles ont garni les bourriches. Heureusement de nombreux carpeaux plus en appétit ont compensé le déficit en truites.

Après l'opération de pesage la remise des récompenses s'est déroulée en présence de Mme Martin, maire de Saint-Piat, de M. Coolen 1^{er} adjoint, Mme Chartier 3^{ème} adjoint et de M. Bouillie, conseiller municipal.

Tous les compétiteurs ont reçu un prix. Le vainqueur est : Kevin PANNOZZO : 1 750 points

Le 2^{ème} : Kevan LARUE : 1 620 points

Le 3^{ème} : Antoine CRAPEAU : 1 285 points

La 1^{ère} jeune fille Ophélie SALE 205 points

Les photographes de l'Echo Républicain et la République du Centre ont pris de nombreux clichés.

L'association des pêcheurs remercie la municipalité de Saint-Piat pour la mise à disposition du site, du barnum et pour les nombreux lots offerts.

Elle remercie également Avenir Pêche, la fédération de pêche d'Eure-et-Loir, les membres de l'association qui ont contribué à la réussite de cette manifestation

Pour le bureau : Gérard BRUYEZ



Photos Cécile Fontaine

Les Amis d'Illschwang et l'AS Saint-Piat ont organisé la traditionnelle brocante, Dimanche 20 juin.

Plus de 160 exposants et une dizaine d'artisans locaux ont fait de cette journée une réussite, malgré le froid surprenant à la veille de l'été.

De nombreux habitants de St Piat ont répondu présents en installant leur stand, le long de la rue Verte et de la Place René Quantin.

Les membres de l'association travaillaient pour le jumelage 2012.

à l'année prochaine.

**Françoise Simonnet
Présidente AMIS ILLSCHWANG**

APPEL AUX COLLECTIONNEURS

Pour mettre en place son exposition en salle du **20 et 21 novembre 2010**, le Comité des Fêtes des Saint-Piat recherche des collectionneurs désireux de présenter leur collection.

Prendre contact avec Patricia Léonardon au 02 37 32 48 26

**Philippe Leclerc
Président du Comité des Fêtes**



Un deuxième trimestre bien rempli pour l'Amicale des Villages de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers et Soulares.

Pour l'Amicale, la première partie de cette année 2010 a été riche en événements.

Après les représentations théâtrales de la pièce de Shakespeare « Songe d'une nuit d'été » par la troupe de l'Amicale à la salle des fêtes de Saint-Piat fin mars, 49 personnes nous ont suivi pour une sortie le 24 avril : Visite du chantier médiéval de Guédelon dans l'Yonne où nous pouvons suivre pas à pas, au fil du temps, la construction d'un château fort du Moyen-âge avec les techniques de l'époque, puis visite de l'église de Briare, décorée d'émaux fabriqués dans cette ville et enfin, agréable promenade en bateau sur le canal de Briare, avec passage d'écluse et surtout traversée de la Loire sur le Pont Canal des usines Eiffel. Le soleil était aussi de la partie, ce qui a contribué à cette belle journée!!

Le 28 mai, « l'atelier Danse » animée avec beaucoup de professionnalisme par Laura a présenté devant parents et amis de nos jeunes danseuses – qui vont de la maternelle au collège – un spectacle énergique nous entraînant dans un voyage musical et d'expression corporelle à travers les différents continents.

Les « activités manuelles » ont ouvert leurs portes le 12 juin afin de présenter le fruit de leur travail. Beaucoup d'imagination chez Nathalie qui propose cet atelier, et de superbes créations réalisées par les enfants.

Depuis octobre, un nouveau chef de chœur a rejoint « l'atelier vocal ». Après 8 mois de travail intensif et dans la joie, le groupe a donné un aperçu de son talent le dimanche 20 juin à la salle de Chartainvilliers devant un public enthousiaste. Stéphane a proposé à notre jeune chorale de se produire les 25 et 26 juin avec celle qu'il dirige à Villiers le Morhier – Le début du succès !!!!

A suivre, les portes ouvertes de l'atelier « Initiation musicale » à la salle de l'Etable avec Georges Pannetier le samedi 26 juin et la représentation du groupe « Théâtre enfants », dirigé par Christophe Cassard le mercredi 30 juin.

Un regret : nous avons dû annuler les jeux Inter-villages le 6 juin, faute de « Combattants », il est vrai que nous avons commencé la publicité un peu tardivement... Ce n'est peut-être que partie remise....

Nous remercions tous les participants à nos activités ainsi que tous les intervenants : ceux déjà cités sans oublier ceux qui encadrent le fitness, la musique, le Tai Chi Chuan et le yoga.

L'Assemblée Générale de l'association, suivie du pot de l'amitié aura lieu le vendredi 10 septembre à la salle polyvalente de Chartainvilliers à 20h30. Venez nombreux.

Les inscriptions aux différentes activités se feront le samedi 11 septembre.

Rendez-vous en septembre pour une nouvelle année. **Bonnes vacances à tous.**



Samedi 19 juin dans la soirée, l'église de Saint-Piat a résonné aux sons purs des clarinettes de Beauce Eclabe dirigé par Sylvie Baux, puis des divers instruments à vent de l'harmonie des Dragons de Noailles dirigée par Claude Bottin.

Un grand merci à tous ces musiciens qui pendant 2 heures ont su nous faire vibrer. Espérons que la bonne acoustique de notre église leur donnera envie de revenir

Nicole Bailleau

Inscriptions au catéchisme pour les enfants nés en 2002

mercredi 8 septembre de 10 heures à 12 heures et le ***samedi 11 septembre de 10 heures à 12 heures*** à la salle communale de l'ex-presbytère.

Françoise Camenen

« ÉVOLUTION » se veut dynamique, et vous !

<http://association.evolution.over-blog.com>

L'actualité étant très dense, voici les derniers évènements puis les prochains :



13 juin : Animation du bric-à-brac de Chartainvilliers avec les djembés, les dums accompagnant notre danseuse puis initiation à la Batucada.

17 et 18 juin : Interventions et spectacles au collège Mathurin Régnier de Chartres dans le cadre de la semaine consacrée à l'Afrique.

20 juin : Animation musicale et dansante à l'arborétum avec les élèves des ateliers danse afro-contemporaine et percussions africaines lors du bric-à-brac de St Piat.

21 juin : Fête de la musique place Châtelet à Chartres avec les élèves des ateliers de percussions africaines et PercuSons.

24 juin : Initiation aux percussions africaines et brésiliennes à destination de l'équipe pédagogique du collège Mathurin Régnier.

26 juin : Les coureurs de l'atelier « CAP Nature » ont participé aux foulées de la cathédrale, puis ont récupéré au resto.

27 juin : Spectacle de l'atelier d'éveil pluriel (théâtre, danse et musique) suivi de la chorégraphie de l'atelier danse afro-contemporaine enfants accompagnée par les musiciens, autour d'une « auberge espagnole » réunissant les membres de l'association.

29 juin : Stage de danse afro-contemporaine, percussions brésiliennes et percussions africaines afin de récompenser tous ceux qui ont partagé l'année avec nous.

14 juillet : Démonstrations et initiations lors du pique-nique républicain à Saint Piat puis à la place du Frou de Chartainvilliers.

Juillet et août : Des stages se mettront en places en fonction des demandes, alors n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Septembre : Reprise des ateliers, nous vous invitons à venir essayer sans engagement tous les ateliers.

Prenez de bonnes résolutions pour la rentrée : Rejoignez-nous !

<http://association.evolution.over-blog.com>

BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS !



Le Club de la Vallée

Comme prévu, le Club de la Vallée a organisé le mercredi 23 juin une sortie à Rouen. Le matin, en bateau, nous avons visité le premier port céréalier d'Europe aux infrastructures impressionnantes, après un repas copieux nous sommes allés à la cote Sainte Catherine admirer un panorama grandiose de la ville de Rouen et de ses alentours. Nous avons visité la cathédrale accompagnés d'un guide avant de prendre le petit train touristique pour visiter la vieille ville de Rouen. En conclusion, une magnifique journée riche en découvertes.



Le Président, Maurice LESCA

Les prochaines activités du Club : - 24 octobre : concours de belote - 14 novembre, vente annuelle du Club.

Vente entre la SCI OGEREAU-LA FORGIERE et la Commune de Saint-Piat

Après avoir pris connaissance du projet de délibération, l'ensemble du conseil municipal a autorisé Mme le Maire à signer l'acte de vente.

Cette acquisition va permettre d'implanter la maison de santé pluridisciplinaire au centre du village qui était prévue, à la place de la Sopremeca, compte tenu de la conjoncture, ses dirigeants ont décidé ne plus vendre et de ne pas s'implanter dans la zone d'activité.

Ce projet est maintenu dans le contrat régional du pays chartrain pour la période 2009-2012.

Distributeur Automatique de Billets

Pour faire suite au sondage dont le bulletin se trouvait dans le précédent Trait-d'Union, nous avons reçu 151 réponses de personnes intéressées par un DAB. Ces réponses donnent un résultat de 1121 retraits possibles sur un mois. Nous allons malgré tout communiquer à la Poste ces résultats, même si nous sommes loin des 5000 exigés. (nombre que peu de distributeurs doivent atteindre ceci dit) **A suivre....**



Les travaux dans le cimetière

La commune a créé dans le cimetière communal trois espaces cinéraires.

Les travaux sont presque terminés.

Lorsque toutes les finitions seront faites, la commune ouvrira ces espaces aux administrés. Les emplacements ne seront concédés aux familles qu'au moment du dépôt de la demande de crémation ou à tout autre moment postérieur à celle-ci.

Le columbarium qui comprend 12 cases est en haut à gauche dans le nouveau cimetière, les 10 caves urnes dans l'ancien cimetière dans le carré en haut à droite et le jardin du souvenir dans l'angle droit au bas de l'ancien cimetière.

Nicole BAILLEAU et Nathalie RIBAUT



Boîte à idées, Quel nom pour la salle polyvalente ?

La municipalité organisera à l'automne un concours pour donner un nom à l'ancien presbytère, d'ores et déjà vous êtes invités à y réfléchir

L'avancement des travaux

Les travaux de mise en sécurité de la rue Verte, le prolongement sur la rue Robert Poisson et le début de l'Avenue de la Gare sont terminés.

Depuis le 14 juin dernier ont commencé les travaux de mise en sécurité et enfouissement des réseaux avenue des Anciens Combattants d'AFN avec la fin des travaux de l'avenue de la Gare.



Concernant l'assainissement, le génie civil du poste de refoulement se situant derrière le restaurant « les 4 vents » est terminé.

Le contrôle des raccordements impasse François Lefebvre est terminé et aucun problème pouvant empêcher la mise en service du tout à l'égout a été descellé. Cette mise en service devrait intervenir au début du mois de juillet.

Nous vous rappelons que, comme nous l'avons indiqué sur le précédent Trait-d'Union, les travaux d'assainissement se poursuivront désormais place Vauvillier et continueront rue de la République jusqu'à la rue de la Libération sur tout le mois de juillet en ce qui concerne le domaine public. C'est en septembre que les entreprises interviendront en domaine privé.

Conscients que les travaux occasionnent une gêne pour la circulation des véhicules, nous vous demandons une certaine tolérance... Tout ne se fait pas toujours comme on le souhaiterait (intempéries, surprise « comme une conduite de gaz dont la profondeur n'est pas réglementaire », etc...

Travaux de Changé, Travaux de Grogneul : l'ouverture des plis pour les marchés s'est déroulée le 23 juin dernier. C'est le lundi 28 juin que la commission Appel d'offres a choisi selon des critères bien précis les entreprises qui effectueront les travaux.

Vidéosurveillance du parking de la gare : les démarches entreprises avec la société 5/5 ont périclité, cette dernière ayant été rachetée en début d'année. Nous avons donc été obligés de contacter de nouvelles entreprises pour remettre en route ce projet. C'est le 28 juin dernier qu'il a été décidé le choix de l'entreprise par la commission d'Appel d'offres

Arsenal : c'est également le 28 juin dernier qu'il a été décidé des entreprises qui effectueront les travaux.

Commission Travaux et Urbanisme

SYNDICAT de CHANGE

Le Syndicat Intercommunal de Changé a réuni sa commission d'Appel d'Offres pour l'ouverture des plis des entreprises ayant répondu pour des travaux d'isolation thermique et acoustique. Ensuite la commission « Finances » s'est réunie pour envisager l'ouverture d'une ligne de trésorerie dans l'attente des subventions attendues, dont un fond de concours de la CCTVM, sur les investissements des travaux à entreprendre.

le conseil syndical a, à l'unanimité :

- retenu l'entreprise Isolba pour les travaux,
- voté la ligne de trésorerie
- autorisé la signature de la convention avec l'Etat pour anticiper le versement de la T.V.A. sur les travaux de 2009
- autorisé la souscription d'un contrat de maintenance pour les appareils électroménagers.

Afin d'offrir un meilleur accueil pour la restauration scolaire, ces travaux d'isolation thermique et acoustique permettront d'une part une économie de chauffage et d'autre part une diminution notable du bruit lors de la restauration scolaire.

La SNCF recrute en Eure et Loir

Alternance SNCF – formation après BAC/BAC PRO
Titulaire BAC/BAC PRO – Titulaire BAC+2/3
Contacts : joel.gruenenberger@sncf.fr ou
jean-yves.rousseau@sncf.fr

RAPPEL : Info Déchèterie

le SITREVA met en place la carte d'accès en déchèterie pour les particuliers et les professionnels (*)

L'accès gratuit aux déchèteries (dans la limite de 2m3/semaine) sera réservé aux particuliers, détenteurs de cette carte

Pour les professionnels, elle permettra de faciliter et de sécuriser la facturation.

Cette carte sera valable dans les 18 déchèteries gérées par le SITREVA.

COMMENT L'OBTENIR ?

Particuliers :

Déposez les photocopies d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...) et de votre pièce d'identité auprès de l'agent d'accueil. Lors de votre prochaine visite, dans un délai d'une à deux semaines vous pourrez retirer votre carte dans la même déchèterie.

Si vous souhaitez recevoir votre carte chez vous, joignez aux photocopies une enveloppe timbrée à votre adresse, au format 22 x 11.

Artisans et Commerçants :

Afin de faciliter la facturation de vos apports, déposez un extrait K Bis de moins de 6 mois auprès de l'agent d'accueil, et faites connaître votre adresse de facturation si celle-ci est différente de celle de votre siège. Lors de votre prochaine visite, dans un délai d'une à deux semaines, vous pourrez retirer votre carte dans la même déchèterie.

(*) **NOTA : Cette carte sera obligatoire à partir du 1^{er} septembre 2010.**

LE BRUIT

Préfecture d'Eure-et-Loir

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
Arrêté Préfectoral relatif au bruit - Extraits de l'arrêté n° 194

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par le particulier à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse,... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 – de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Sous maîtrise d'ouvrage RFF, la SNCF va procéder à d'importants travaux de remplacement d'aiguillages en gare de Chartres. Les travaux préparatoires et de réalisation se dérouleront du

07 juin au 17 juillet.

Durant cette période, les services de transport par train seront modifiés :

Jacques Bouffard
Responsable SNCF-TER Centre en Eure et Loir
Chargé de Relations Institutionnelles

Renseignez-vous auprès de votre gare

SYNDICAT RPI

Après la chaudière tombée en panne, les murs qui se fissurent... Il a été décidé qu'un contrôle sécurité serait effectué à l'école de Chartainvilliers. Le résultat de ce contrôle est rassurant, il n'y a pas de crainte à avoir sur le plan sécurité, malgré tout une procédure va être lancée pour malfection de tous les corps d'état qui sont intervenus, cette école se détériore rapidement et entraînerait des travaux onéreux pour le SIRP, soit les 4 communes.

L'enseignement n'est pas un métier comme les autres, il est essentiel et représente une mission fondamentale.

Nous avons eu l'occasion ce 1^{er} juillet de mettre en valeur le travail et le dévouement dont Mme Marque a fait preuve quotidiennement en enseignant dans notre école.

Nous savons combien le rôle qu'elle a joué en ce sens est important, qu'elle en soit remerciée à l'heure de son départ en retraite. Pour bon nombre d'élève de Saint-Piat la meilleure école fréquentée fut celle de Mme Marque.

Michèle Martin, Présidente du SIRP

dernier RAPPEL

Depuis le 31 mai les inscriptions pour bénéficier du transport scolaire sont normalement closes...

La municipalité accorde toutefois un délai supplémentaire jusqu'au 15 juillet. Dépêchez-vous !

Achat groupé de fuel

L'année dernière nous vous avons demandé de vous manifester en mairie si vous étiez intéressés par l'achat groupé de fuel. Un certain nombre de foyers a répondu positivement. Cet hiver nous mettrons ce dispositif en place.

Il est encore temps de nous prévenir (jusqu'au 15 août) si cela vous intéresse. Plus nous serons nombreux plus les prix seront avantageux.

le CCAS



Rappel à tous ceux qui ne sont pas motorisés,

Un car Transbeauce se rend tous les jeudis matin jour de marché à Maintenon. Vous pouvez le prendre à :

9 heures 10 rue de la République en face de l'auberge les quatre vents.

Puis pour le retour à :

11 heures 20 sur la place Aristide Briand à Maintenon

Un arrêt est aussi possible à Intermarché.

Au prix de 2.15 Euros

Si vous n'avez pas besoin de vous rendre au marché, vous pouvez profiter de cette opportunité pour d'autres rendez-vous : coiffeur, médecin, kiné, visites à des amis ou autres courses.

Dans notre petit village rural, pour les plus anciens d'entre nous, une sortie hebdomadaire peut rompre l'isolement.

Pensons-y, ce transport, comme tous les autres services publics, pourrait être tributaire de la rentabilité....avec tous les risques que cela comporte y compris sa disparition, ce qui serait dommage.

Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon

La commune de Saint-Piat a bénéficié comme les autres communes d'un fond de concours de 25 000 € qui a été affecté aux travaux de mise en sécurité.

Les terrains de la première tranche de la zone d'activité Maintenon/Pierres sont pratiquement tous vendus avec la création d'un hôtel des entreprises en cours de réalisation qui semble intéresser beaucoup de personnes.

Les chemins de randonnée (circuit de 60 kms) reliant les 10 communes avancent. Vous constaterez que l'implantation de bornes sur le territoire de Saint-Piat a déjà commencé.

Un projet pour le réaménagement du Site Archéologique de Changé est à l'étude

Centre Ados 12-17 ans – Séjour Vendéen. Il reste quelques places. Contact : Isabelle Myja - tél. 02.37.27.50.34 ou le 06.46.77.81.57

Festival Musiques et Danses du Monde de Maintenon

Du vendredi 30 juillet au dimanche 1^{er} août 2010
renseignements au Tél. : 06 89 92 55 55 (organisateur)

LE BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX DU TYPE FEUX DE JARDIN EST INTERDIT

Arrêté Communal du 22 mars 2002

Du 1^{er} octobre au 31 mars

les jours ouvrables de 8 heures à 18 heures

Et les dimanches et jours fériés de 6 heures à 20 heures

Du 1^{er} avril au 30 septembre : Totalemment Interdit

Information du Ministère de l'intérieur

A l'attention de tous les détenteurs de téléphone portable

Un correspondant laisse un message afin que vous le rappeliez au **06 07 74 52 41.**

N'appellez surtout pas ce numéro ou vos factures augmenteront sans commune mesure.

Cette information communiquée par l'Office Centrale de Répression du Banditisme est à diffuser le plus largement possible.

Depuis quelques temps, des escrocs ont trouvé un système pour utiliser frauduleusement vos portables. Ils vous appellent sur votre GSM, et se présentent comme le "Provider" Orange, SFR, Bouygues, auquel vous êtes abonné; ils demandent ensuite de composer un code qui est le 09 # en vous expliquant qu'il s'agit de vérifier le bon fonctionnement de votre portable.

NE COMPOSEZ SURTOUT PAS CE CODE ET RACCROCHEZ IMMÉDIATEMENT.

Ils disposent de l'outillage permettant grâce à ce code de lire votre carte SIM.

Il ne leur reste alors plus qu'à créer une nouvelle carte.

Cette fraude se pratique à grande échelle, il est donc nécessaire de faire suivre cette information très rapidement au plus grand nombre de personnes de votre entourage, particuliers, entreprises, etc.

Et aussi ATTENTION ! A transmettre.... URGENT

Si vous avez un appel téléphonique sur votre téléphone portable et que "A C E" s'affiche, ne répondez pas, annulez l'appel. C'est un virus qui détruit la carte SIM, et endommage le portable. Ceci a été confirmé par Motorola, Sagem et Nokia...

N'HESITEZ PAS A TRANSMETTRE CE MESSAGE

le calendrier des rencontres à Saint-Piat

Juillet :

- mardi 13 : Retraite aux flambeaux, départ Arborétum à 21h suivi du feu d'artifice à 22h45.

- mercredi 14 : Remise des Médailles du travail à 11h30 en mairie suivi du Pique-nique républicain qui pour cause de travaux d'assainissement aura lieu sur la place de la salle des fêtes. Nos commerçants seront présents et ouverts. Si vous n'avez pas le temps ou l'envie d'amener le « casse-croute » ils pourront vous restaurer, vous pouvez même leur passer votre commande dès aujourd'hui.

Aout :

- dimanche 15 : Libération de Saint-Piat – commémoration

Septembre :

- jeudi 09 : Voyage à Giverny, pour nos aînés, organisé par le CCAS

Octobre :

- samedi 16 : Marché « d'hiver »

- samedi 23 : Repas pour nos aînés

Novembre :

- Week end du 20 et 21 : « Exposition Collectionneurs », organisé par le Comité des Fêtes de Saint Piat.

Décembre :

- dimanche 12 : Noël pour les – de 3ans

DERNIERE MINUTE. A l'heure où ce journal est à l'impression le conseil municipal du 6 juillet devrait avoir autorisé Mme le Maire à signer le bail professionnel entre la commune et le médecin qui a souhaité venir s'installer à Saint-Piat, et avec lequel des négociations étaient en cours depuis plusieurs mois. L'engagement du médecin sera déposé en Mairie mardi 6 juillet 2010. Le conseil devrait lui donner pouvoir également afin de procéder aux travaux de réhabilitation nécessaires du cabinet.